

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 7 novembre 2022

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mil vingt deux

et le 7 novembre 2022 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie CHEVILLEY, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Date de la convocation

25 octobre 2022

Date d'affichage

9 Novembre 2022

Présents : M. Jean-Louis BILLY, M. Didier PETRIGNET, M. Philippe HUGUENOT, Mme Brigitte BOLLECKER, Mr Alexandre PIGHETTI, Mme Evelyne MIGNARD, Mr Christophe MASSARDI, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, Mr Ludovic LEVERT, Mme SIERRA Aurore, Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND,

Absents : Alexandre ODRION, Émilien FEBVRE.

Pouvoirs : Gérard PIMONT donne pouvoir à Alexandre PIGHETTI, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir Agnès LALLEMAND, Mme CHEVILLEY Nathalie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme MOUGIN Mélissa donne pouvoir à Mme MIGNARD Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme Yvette MADRON.

DCM N°2022/64

*** Achat d'un colombarium 12 cases pour le cimetière de Jussey**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'acheter un colombarium 12 cases pour le cimetière de Jussey.

Le devis établi par la Marbrerie Didier s'élève à 9137,50 € HT soit 10 965,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis avec la Marbrerie Didier pour un montant de 9137,50 € HT soit 10 965,00 € TTC
- **-DÉCIDE** d'inscrire les crédits budgétaires nécessaires

Voté à l'unanimité.

Le Maire,
Nathalie CHEVILLEY

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 7 novembre 2022

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mil vingt deux

et le 7 novembre 2022 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie CHEVILLEY, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Date de la convocation

25 octobre 2022

Date d'affichage

9 Novembre 2022

Présents : M. Jean-Louis BILLY, M. Didier PETRIGNET, M. Philippe HUGUENOT, Mme Brigitte BOLLECKER, Mr Alexandre PIGHETTI, Mme Evelyne MIGNARD, Mr Christophe MASSARDI, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, Mr Ludovic LEVERT, Mme SIERRA Aurore, Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND,

Absents : Alexandre ODRION, Émilien FEBVRE.

Pouvoirs : Gérard PIMONT donne pouvoir à Alexandre PIGHETTI, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir Agnès LALLEMAND, Mme CHEVILLEY Nathalie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme MOUGIN Mélissa donne pouvoir à Mme MIGNARD Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme Yvette MADRON.

DCM N°2022/65

*** Tarifs des concessions au colombarium**

Madame le Maire informe que suite à l'achat d'un colombarium au cimetière de Jussey, il y a lieu de revaloriser la tarification des concessions.

Madame le Maire vous propose de fixer les tarifs comme suit :

La taxe de la première urne cinéraire dans une sépulture, dans un caveau ou une case de columbarium est incluse dans le prix de la concession. Une taxe pour le dépôt des urnes cinéraires ultérieures est fixée à 25 €.

- **Concessions au columbarium :**

o Monument circulaire : 50 ans —> 975 €

o Monument vertical : 50 ans —> 975 €

- **Concessions espace cinéraire :**

o Mini caveau et columbarium individuel : 50 ans —> 620 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 08 novembre 2022

Voté à l'unanimité.

Le Maire,

Nathalie CHEVILLEY

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 7 novembre 2022

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mil vingt deux

et le 7 novembre 2022 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie CHEVILLEY, Maire.

Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 17

Présents : M. Jean-Louis BILLY, M. Didier PETRIGNET, M. Philippe HUGUENOT, Mme Brigitte BOLLECKER, Mr Alexandre PIGHETTI, Mme Evelyne MIGNARD, Mr Christophe MASSARDI, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, Mr Ludovic LEVERT, Mme SIERRA Aurore, Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND,

Date de la convocation
25 octobre 2022
Date d'affichage
9 Novembre 2022

Absents : Alexandre ODRION, Émilien FEBVRE.

Pouvoirs : Gérard PIMONT donne pouvoir à Alexandre PIGHETTI, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir Agnès LALLEMAND, Mme CHEVILLEY Nathalie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme MOUGIN Mélissa donne pouvoir à Mme MIGNARD Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme Yvette MADRON.

DCM N°2022/66

*** Revalorisation tarifs des redevances obsèques**

Madame le Maire vous propose de revaloriser les tarifs des redevances obsèques à savoir :

- Pose d'affiches de décès : 2 vacations
- Prix de la vacation : 15 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** ces tarifs qui seront appliqués à compter du 08 novembre 2022
- **AUTORISE** Madame le Maire à émettre les titres correspondants

Voté à l'unanimité.

Le Maire,
Nathalie CHEVILLEY

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 7 novembre 2022

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mil vingt deux

et le 7 novembre 2022 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie CHEVILLEY, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Date de la convocation

25 octobre 2022

Date d'affichage

9 Novembre 2022

Présents : M. Jean-Louis BILLY, M. Didier PETRIGNET, M. Philippe HUGUENOT, Mme Brigitte BOLLECKER, Mr Alexandre PIGHETTI, Mme Evelyne MIGNARD, Mr Christophe MASSARDI, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, Mr Ludovic LEVERT, Mme SIERRA Aurore, Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND,

Absents : Alexandre ODRION, Émilien FEBVRE.

Pouvoirs : Gérard PIMONT donne pouvoir à Alexandre PIGHETTI, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir Agnès LALLEMAND, Mme CHEVILLEY Nathalie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme MOUGIN Mélissa donne pouvoir à Mme MIGNARD Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme Yvette MADRON.

DCM N°2022/67

*** Attribution d'un numéro de rue**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'attribuer un numéro de rue à la fromagerie « La Ferme de l'Arc en Ciel » située Rue Charles Bontemps, je vous propose donc d'attribuer le 78 « Rue Charles Bontemps ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à attribuer le numéro de rue mentionné ci-dessus.

Voté à l'unanimité.

Le Maire,
Nathalie CHEVILLEY

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 7 novembre 2022

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mil vingt deux

et le 7 novembre 2022 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie CHEVILLEY, Maire.

Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 17

Présents : M. Jean-Louis BILLY, M. Didier PETRIGNET, M. Philippe HUGUENOT, Mme Brigitte BOLLECKER, Mr Alexandre PIGHETTI, Mme Evelyne MIGNARD, Mr Christophe MASSARDI, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, Mr Ludovic LEVERT, Mme SIERRA Aurore, Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND,

Date de la convocation
25 octobre 2022
Date d'affichage
9 Novembre 2022

Absents : Alexandre ODRION, Émilien FEBVRE.

Pouvoirs : Gérard PIMONT donne pouvoir à Alexandre PIGHETTI, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir Agnès LALLEMAND, Mme CHEVILLEY Nathalie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme MOUGIN Mélissa donne pouvoir à Mme MIGNARD Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme Yvette MADRON.

DCM N°2022/68

*** Choix du Prestataire Informatique**

Madame le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler le prestataire informatique du secrétariat de Mairie.

Nous avons sollicité 3 prestataires informatiques à savoir :

- ALTF 4 basé à Fresnes St Mamès
- GIGA MÉDIA basé à Vesoul
- ONLINE SOFT Basé à Vesoul

Après analyse des 3 offres présentés ci-dessous et après en avoir délibéré :

<i>Prix en HT</i>	<i>Alt F4</i>	<i>Giga média</i>	<i>Onlinesoft</i>
Licence Office Achat	1 020,00 €	NA	NA
Licence Office Location	600,00 €	907,20 €	684,00 €
Configuration office	0	300,00 €	300,00 €
Mail exchange par an	179,40 €	Inclus avec office	504,00 €
Déploiement mail (1 fois)	300,00 €	Inclus avec office	270,00 €
Nom de domaine		26,40 €	60,00 €
Transfert du nom de domaine		100,00 €	120,00 €
Refonte système informatique	1 619,00 €	400,00 €	0,00 €
Antivirus 6 postes	69,00 €	166,32 €	396,00 €
Mise en service antivirus	0,00 €	100,00 €	70,00 €
Gestion antivirus	0,00 €	29,90 €	0,00 €
Maintenance	Sur prestation selon le besoin	1 200,00 €	1 800,00 €

Total première année achat	3 187,40 €		
Total / an achat	248,40 €		
Total première année location	2 767,40 €	3 229,82 €	4 204,00 €
Total / an location	848,40 €	2 329,82 €	3 444,00 €

- Les Membres du Conseil Municipal décident de retenir le prestataire ALT F4.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Voté à l'unanimité.

Le Maire,
Nathalie CHEVILLEY

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 7 novembre 2022

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil vingt deux

et le 7 novembre 2022 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie CHEVILLEY, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Date de la convocation

25 octobre 2022

Date d'affichage

9 Novembre 2022

Présents : M. Jean-Louis BILLY, M. Didier PETRIGNET, M. Philippe HUGUENOT, Mme Brigitte BOLLECKER, Mr Alexandre PIGHETTI, Mme Evelyne MIGNARD, Mr Christophe MASSARDI, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, Mr Ludovic LEVERT, Mme SIERRA Aurore, Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND,

Absents : Alexandre ODRION, Émilien FEBVRE.

Pouvoirs : Gérard PIMONT donne pouvoir à Alexandre PIGHETTI, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir Agnès LALLEMAND, Mme CHEVILLEY Nathalie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme MOUGIN Mélissa donne pouvoir à Mme MIGNARD Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme Yvette MADRON.

DCM N°2022/69

*** Définition des tarifs de l'hydrocureuse et de la balayeuse**

Madame le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'il y a de lieu revaloriser les tarifs de mise à disposition du matériel communal (hydrocureuse et balayeuse).

Pour l'hydrocureuse : 300 € la demi-journée et 600 € la journée complète

Pour la balayeuse : 80 € l'heure

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à appliquer ces tarifs à compter du 08 novembre 2022

Voté à l'unanimité.

Le Maire,
Nathalie CHEVILLEY

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 7 novembre 2022

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mil vingt deux

et le 7 novembre 2022 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie CHEVILLEY, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 17

Date de la convocation

25 octobre 2022

Date d'affichage

9 Novembre 2022

Présents : M. Jean-Louis BILLY, M. Didier PETRIGNET, M. Philippe HUGUENOT, Mme Brigitte BOLLECKER, Mr Alexandre PIGHETTI, Mme Evelyne MIGNARD, Mr Christophe MASSARDI, Mme BUSSY Angélique, Mme MADRON Yvette, Mr Ludovic LEVERT, Mme SIERRA Aurore, Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND,

Absents : Alexandre ODRION, Émilien FEBVRE.

Pouvoirs : Gérard PIMONT donne pouvoir à Alexandre PIGHETTI, Mme Dominique DIDIER donne pouvoir Agnès LALLEMAND, Mme CHEVILLEY Nathalie donne pouvoir à Jean-Louis BILLY, Mme MOUGIN Mélissa donne pouvoir à Mme MIGNARD Evelyne.

Secrétaire de séance : Mme Yvette MADRON.

DCM N°2022/70

*** Choix de l'organisme bancaire pour les travaux de la salle des fêtes**

Dans le cadre des travaux de la salle des fêtes il est nécessaire de contracter un emprunt pour le financement de ces travaux. Un appel d'offre a été lancé auprès des différentes banques. Trois organismes bancaires ont répondu à cet appel d'offre : la caisse d'épargne, la banque populaire et le crédit agricole.

Madame le Maire vous propose de retenir l'organisme bancaire suivant :

- La banque populaire : prêt sur 76 trimestres

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir **DELIBERE**,

DECIDE de contracter auprès de la banque populaire pour un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 160 000,00 €

Durée : 19 ans

Taux fixe : 3,22 %

Périodicité : trimestrielles

Frais et commissions : 200,00 €

Le Conseil Municipal approuve le tableau d'amortissement et autorise Madame le Maire à signer le contrat et tous documents se rapportant à cette opération.

Voté à l'unanimité.

Le Maire,
Nathalie CHEVILLEY